

Flash comité RPS 83

Parler des RPS, c'est admettre que des solutions sont possibles

Parce qu'il fallait parler des Risques Psychosociaux, le Comité départemental des Risques Psychosociaux* a été créé en 2007 par la Direction Départementale du Travail du Var : il fallait aider les entreprises, mais aussi les représentants du personnel à réfléchir à la manière d'aborder les RPS.

Depuis près de 10 ans, organisations syndicales et patronales se réunissent de façon régulière autour des préventeurs institutionnels. Ensemble, ils s'investissent notamment dans des actions de formation-action au bénéfice des entreprises et dans des actions de communication en organisant deux colloques par an, « les matinales RPS », manifestations ouvertes à tous.

En 2011, ils ont élaboré un accord départemental signé par l'UPV et les 5 organisations syndicales de salariés représentatives qui définit les grands axes de travail de ce comité.

Aujourd'hui, les RPS ne sont plus tabou, il faut qu'ils deviennent un risque comme les autres, un risque évalué et maîtrisé.

Désormais, parce qu'il faut toujours parler des RPS, vous trouverez de façon régulière des « Flashs Comité RPS 83 » dans diverses publications et sur le site http://www.sante-securite-paca.org/risques_prevention/risques_psychosociaux/83_var

*Membres : - UPV - UPA - UD CGT - UD CFTC - UD FO - UD CFE-CGC
 - UD CFDT - AIST83 - CMA - MSA - ACT MEDITERRANEE